



# Promenade à Lénault

## Ça vaut le détour

### L'église Notre-Dame

(Fermée au public)  
L'édifice date principalement du XVI<sup>e</sup> siècle mais des éléments de l'ancienne église romane sont encore visibles : l'ancien portail en plein cintre condamné en arête de poisson ou en épi, technique très utilisée au XI<sup>e</sup> siècle. En entrant dans l'église, vous découvrirez dans le chœur quatre pierres tombales du XVII<sup>e</sup> siècle en granit, des membres de la famille Radulph, seigneurs de Lénault.



1

### Le château

(Propriété privée)  
Ancienne ferme du château seigneurial, transformée en résidence au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est aujourd'hui le restaurant la Table des 2 Ifs (ouvert le weekend en été).



2

### La chapelle de Marsangle

(Fermée au public)  
La chapelle Notre-Dame de la Pitié date probablement du Xe ou du XI<sup>e</sup> siècle. Tombée en ruine, elle est restaurée au XVII<sup>e</sup> siècle par M. Sébire, tabellion à Lénault.



3

## Pour + d'infos

**OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE VIRE**  
27 Avenue de Verdun  
Condé-sur-Noireau  
14110 CONDÉ-EN-NORMANDIE  
Tél. +33 (0)2 31 69 27 64  
contact@paysdevire-tourisme.fr  
www.paysdevire-normandie-tourisme.fr

## Numéros utiles

**Météo**   
**32 50**

**En cas d'urgence**   
**112** | secours à partir d'un portable

**SURICATE**  
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE

**SIGNALER UN PROBLÈME**  
sentinelles.sportsdenature.fr



Informations complémentaires

flashcode

web

circuit

# 35

7,1 km

1h30

Parcours facile  
140 m de dénivelé



Le Bocage Normand

# Promenade à Lénault

Pratiques autorisées



Calvados Attractivité  
8 rue Renoir  
14054 Caen cedex 4  
Tél. +33 (0)2 31 27 90 30  
tourisme@calvados.fr  
www.calvados-tourisme.com

Une mission du Département du Calvados

**Calvados**  
LE DÉPARTEMENT



## Départ de Lénault

Balissage

bonne direction

changement de direction

mauvaise direction

## Pas à pas

**D** Du parking de la salle des fêtes, se diriger vers l'église, puis prendre la première route à droite. 50 mètres plus loin, tourner à gauche devant le lavoir.

**1** Traverser *le Hamel* en ignorant les voies de chaque côté. En arrivant au hameau de *la Saulnerie*, à la sortie du chemin, prendre à gauche, puis de nouveau à gauche sur la voie goudronnée. Au prochain carrefour prendre à droite. Continuer sur le chemin.

**2** À la sortie du chemin, emprunter la route à droite sur quelques mètres, puis bifurquer à gauche en direction de Pontécoulant. Après 300 mètres, quitter la voie goudronnée, pour emprunter à gauche le chemin qui s'élève.

**3** Au croisement des chemins, prendre celui de droite. Après avoir obliqué à gauche, passer le village *le Hamelet* et prendre ensuite la voie goudronnée en face. La route devient un sentier.

**4** Couper la route (D166b) et prendre le chemin ombragé en face. À la sortie du chemin, tourner à gauche. Continuer tout droit sur la voie goudronnée jusqu'au bourg de Lénault.

